

DEMANDE DE CARTE EUROPÉENNE D'ARMES À FEU

PREMIÈRE DEMANDE

RENOUVELLEMENT OU MODIFICATION

(Application de l'article 48 du décret du 6 mai 1995)

IMPORTANT : Quiconque se sera fait délivrer indûment ou aura tenté de se faire délivrer indûment un document administratif, soit en faisant de fausses déclarations, soit en prenant un faux nom ou une fausse qualité, soit en fournissant de faux renseignements, Certificats ou attestations, sera puni d'un emprisonnement et d'une amende (cf. article 441-6 et 441-7 du nouveau code pénal). Le demandeur est informé que les renseignements qu'il doit fournir pour satisfaire sa demande, sont mémorisés dans un mode de traitement automatisé. Ces informations seront accessibles aux services de l'État compétents pour la réglementation des armes et des munitions et aux services de police et de gendarmerie dans le cadre de leurs attributions légales. Le droit d'accès et de rectification aux informations s'exercera auprès de la préfecture (articles 27 et 34 de la loi du 6 janvier 1978 – article 6 de l'arrêté du 12 mars 1986).

ÉTAT CIVIL

Nom (nom de naissance) : _____

Nom d'usage ¹ facultatif : _____

Prénoms : _____

Né(e) le : / / A : _____

 Jour Mois Année

Nationalité : _____

et preuve de la qualité de résident en France au sens de l'article 135 du décret du 30 juillet 2013.

Domicile ² : _____

 Numéro, nature et nom de la voie

Code postal : / / Ville ou commune : _____

ARMES POUR LESQUELLES LA DEMANDE EST FAITE

Type ³	Marque / Modèle	Calibre	N° de fabrication	Catégorie
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le demandeur doit joindre, pour les armes ci-dessus, les copies certifiées conformes des autorisations de détentions des armes de catégorie B et les copies certifiées conformes des récépissés de déclaration des armes de la catégorie C et les copies certifiées conformes des récépissés d'enregistrement des armes de la catégorie D.

Fait à _____, le _____

Signature du demandeur :

Volet n°1 : Destiné à la préfecture.

Volet n°2 : Destiné au déclarant.

1 Le nom d'usage, c'est-à-dire le NOM de l'époux(se) veuf(ve) Nom de l'autre parent ajouté au NOM DE NAISSANCE. Cette indication n'est pas à fournir dans le cas où le requérant désire que le document soit établi à son seul NOM DE NAISSANCE.

2 Joindre une pièce justificative du domicile.

3 Fusil, Carabine, Pistolet, Revolver.

Indiquez ici : Vos Prénom Nom et Adresse

M. le Préfet
Direction des sécurités
Bureau des polices administratives de la sécurité
BP 40299
41006 BLOIS CEDEX

le

Monsieur le Préfet,

Je sollicite par la présente l'envoi d'une carte européenne d'arme à feu.

À cette fin, vous trouverez en pièces jointes à ce courrier :

- le cerfa dûment renseigné,
- la copie d'un justificatif de l'identité du demandeur en cours de validité (CNI, Passeport),
- la copie d'un justificatif de domicile (EDF, loyer, téléphone, taxe d'habitation, impôts...) de moins de 3 mois,
- la copie des autorisations de détention pour les armes de catégorie B,
- la copie des récépissés de déclaration pour les armes de catégorie C,
- la copie des récépissés d'enregistrement pour les armes du 1^o de la catégorie D, acquise après le 1^{er} décembre 2011⁴,
- 2 photos d'identités identiques et récentes à agraffer sur l'imprimé,
- une enveloppe affranchie au tarif en vigueur (6,70 €) pour envoi de la carte en recommandé avec accusé de réception à mon domicile,
- la liasse permettant la distribution du courrier en recommandé avec accusé de réception comportant mon nom et mon adresse dans la zone réservée au destinataire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma respectueuse considération.

signature

4 Pour les armes détenues avant cette date, les mentions nécessaires à la rédaction de la CEAF (marque, modèle, calibre et n° de matricule) sont également jointes en annexe.